

# PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2015

Adoption le 15 décembre 2014



SAINT-JOSEPH-DU-LAC

PROFIL FINANCIER			
	2014	2015	Variation (%)
Population (année précédente)	6406	6524	1.84 %
Nombre total d'unités d'évaluation	2846	2885	1.37 %
Budget	7 830 496 \$	7 600 642 \$	-2.94 %
Richesse foncière	724 828 200 \$	738 885 200 \$	1.94 %
Pourcentage des dépenses incompressibles	83.4 %	83.4 %	0 %
Dette nette (estimée en 2015)	6 449 112 \$	7 403 738 \$	

Taux de taxes			
	2014	2015	Variation (%)
Résiduelle	0.5904 \$	0.5992 \$	1.49 %
Agricole	0.5904 \$	0.5992 \$	1.49 %
6 logements	0.5904 \$	0.6404 \$	8.47 %
Commercial	0.8712 \$	0.9012 \$	3.44 %
Industriel	0.8712 \$	0.9012 \$	3.44 %
Pourcentage moyen d'augmentation			1.77 %

Eau	105 \$	105 \$	0 %
Égout	90 \$	90 \$	0 %
Ordures	205 \$	205 \$	0 %

## FAITS SAILLANTS 2015

- Augmentation moyenne du compte de taxes de 1.77 %;
- Augmentation des taux du règlement sur la tarification de l'eau;
- Baisse des tenants lieux de taxe pour les écoles primaires, estimée à 8 000 \$;
- Baisse du taux de remboursement de la TVQ estimé à 42 000 \$;
- Collecte gratuite des matériaux secs;
- Implantation de la collecte à trois voies sans augmentation sur la taxe des ordures;
- Augmentation de la quote-part de la CMM de 12.8 %;
- Modification du circuit de l'autobus local afin de réduire les coûts d'environ 35 000 \$;
- Coût supplémentaire d'environ 185 000 \$ pour la police;
- Appropriation du surplus accumulé de 258 490 \$ pour équilibrer le budget.

## PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

---

J'ai le plaisir, en cette fin d'année, de vous présenter le budget de la municipalité de Saint-Joseph-du-Lac pour l'exercice financier 2015.

Nous déposons, ce soir, un budget équilibré de 7 600 642 \$. En comparant les budgets 2014 et 2015, nous constatons une diminution de l'ordre de 2.9 % des revenus et une diminution de 2.4 % des dépenses. Cette diminution est en grande partie due à la nouvelle Régie de police. En effet, à partir de 2015, les revenus des amendes ne seront plus comptabilisés au niveau des revenus, mais plutôt en réduction de la quote-part que la Municipalité aura à verser à la Régie. Sans ce changement au niveau de la comptabilité, c'est plutôt une augmentation de 2.24 % de nos dépenses que nous aurions enregistrée.

L'annonce de la réduction des transferts financiers aux organismes municipaux en 2015 dans le cadre du redressement des finances de l'état a aussi un impact sur le budget de la municipalité. En effet, la réduction du remboursement de la TVQ qui passera de 62.8 % à 50 % en 2015 ainsi qu'une coupure au niveau de la bonification des compensations tenant lieu de taxes pour les immeubles parapublics a été contrée par un resserrement au niveau des dépenses et par une affectation du surplus accumulé. On se souviendra qu'en 2014, le remboursement de la TVQ avait déjà été réduit de 100 % à 62.8 %. **Depuis deux ans, c'est de l'ordre d'environ ½ millions de dollars qui a été puisé à même le surplus accumulé de la municipalité afin de présenter un budget équilibré, tout en conservant des taux de taxes des plus avantageux pour le citoyen.**

Dans un esprit de maintien des standards de qualité offerts à la population joséphoise et d'une gestion serrée des fonds publics, mon conseil et moi avons soigneusement étudié l'ensemble des projets et des dépenses de fonctionnement. Par conséquent, afin de combler le manque à gagner de 184 245 \$, la priorisation de certains projets a été revue. Aussi, des efforts ont été consentis à l'égard de différentes procédures organisationnelles de chaque département. Enfin, une partie du manque à gagner sera perçu par le biais d'une indexation moyenne de 1.77 % du compte de taxes.

Ainsi, le taux de taxation pour les catégories commerciale et industrielle passera de 0.8712 à 0.9012 du 100 \$ d'évaluation. Fait à remarquer, malgré cette légère hausse, **la Municipalité de St-Joseph-du-Lac se positionne toujours et de loin parmi le plus bas taux commercial et industriel de la région.** Pour les immeubles de 6 logements et plus, le taux passera de 0.5904 à 0.6404 du 100 \$ d'évaluation. Enfin pour le résidentiel et l'agricole, le taux subira une légère hausse pour passer de 0.5904 à 0.5992 du 100 \$ d'évaluation, ce qui représente une augmentation d'à peine 1.49 %. Le taux demeurant sous la barre du 0.60 du 100 \$ d'évaluation, il constitue toutefois encore **l'un des plus concurrentiels de la région.**

Finalement, après un exercice rigoureux des finances, nous avons ajusté le coût de l'eau potable. **Ce coût n'ayant pas été révisé depuis l'adoption, en 2007, du règlement concernant la distribution et vente d'eau et établissant la tarification sur les compteurs d'eau.**

Ainsi le coût au mètre cube a été révisé comme suit :

- Pour les utilisateurs de 1000 mètres cubes et moins, le taux passera de 0.125 à 0.29 \$.
- Pour les utilisateurs de 3000 mètres cubes et moins, le taux passera de 0.185 à 0.29 \$.
- Pour les utilisateurs de 3000 mètres cubes et plus, le taux passera de 0.25 à 0.375 \$.

## Voyons maintenant le budget 2015 en chiffres :

SOMMAIRE	2 014	2 015	Variation
<b>REVENUS</b>			
Taxes municipales	4 567 321 \$	4 656 491 \$	1,95%
Compensations services municipaux	1 827 341 \$	1 866 499 \$	2,14%
Paiement tenant lieu de taxes	33 550 \$	33 364 \$	-0,55%
Services rendus	346 241 \$	350 445 \$	1,21%
Recettes de sources locales	843 085 \$	446 500 \$	-47,04%
Revenus de transferts	212 958 \$	247 343 \$	16,15%
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>7 830 496 \$</b>	<b>7 600 642 \$</b>	<b>-2,94%</b>
<b>CHARGES</b>			
Administration générale	-1 412 628 \$	-1 156 014 \$	-18,17%
Sécurité publique	-1 589 724 \$	-1 683 995 \$	5,93%
Transport	-1 859 769 \$	-1 829 956 \$	-1,60%
Hygiène du milieu	-2 001 207 \$	-1 975 338 \$	-1,29%
Santé et bien-être	-54 812 \$	-51 144 \$	-6,69%
Urbanisme	-298 793 \$	-300 483 \$	0,57%
Loisirs et culture	-802 257 \$	-836 273 \$	4,24%
Service de la dette	-195 616 \$	-181 847 \$	-7,04%
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>-8 214 806 \$</b>	<b>-8 015 050 \$</b>	<b>-2,43%</b>
Amortissement et financement à long terme des activités de fonctionnement	747 022 \$	801 741 \$	7,33%
Remboursement de la dette	-523 498 \$	-569 986 \$	8,88%
Affectations autres fonds	160 787 \$	182 653 \$	13,60%
<b>TOTAL</b>	<b>0 \$</b>	<b>0 \$</b>	

## NOTES

<sup>1</sup> 384 000 \$ ont été retranchés des revenus 2015 dans le cadre de la nouvelle Régie de police.

<sup>2</sup> 278 400 \$ ont été retranchés des dépenses en administration pour être transférés dans le poste de la sécurité publique, ce qui explique l'augmentation de 5.93 %.